

Séance publique du 27 novembre 2000

Délibération n° 2000-5993

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Lyon 2°

objet : **Résiliation d'un bail commercial dans un immeuble situé 83, quai Perrache - Indemnisation de M. et Mme Chabanel - Modification de la délibération n° 2000-5601 du 10 juillet 2000**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2000-5601 du 10 juillet 2000, le conseil de Communauté a approuvé la convention établie au nom de la SARL Le Pasteur aux termes de laquelle celle-ci cesse complètement son activité commerciale moyennant une indemnité de 1 600 000 F conforme à l'avis des services fiscaux.

Or, selon l'acte en date du 30 mars 1971, enregistré le 8 avril 1971, bordereau 113 n° 95, ce sont monsieur et madame Chabanel qui sont propriétaires du fonds de commerce.

En conséquence, il y a lieu de remplacer la SARL Le Pasteur par monsieur et madame Chabanel ;

Vu ladite convention ;

Vu sa délibération n° 2000-5601 en date du 10 juillet 2000 ;

Vu l'acte en date du 30 mars 1971 ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

Modifie la délibération n° 2000-5601 du 10 juillet 2000 comme indiqué ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,